



# Pour le développement d'un sport associatif, populaire, solidaire et non marchand de la FSGT sur l'ensemble du territoire essonnien

... Les militants de la FSGT s'engagent solidairement et unanimement dans une nouvelle étape de 4 ans de 2013 à 2017 !

## Les 10 ENGAGEMENTS de l'Assemblée de Morsang-sur-Orge du mardi 19 mars 2013...

*Projet de document à valider par les membres du Bureau...*

*... Dans un contexte de crise sociale et financière marquée par des atteintes considérables aux acquis sociaux, à l'éducation et à l'autonomie de la vie associative, les militants de la FSGT fidèles aux valeurs du sport travailliste français **confirmeront et amplifieront** au sein des sections et clubs affiliés leur engagement citoyen et bénévole pour permettre à toutes et tous un réel accès à des activités physiques et sportives de qualité.*

- 1] En développant la vie associative et sportive de la FSGT au plus près des lieux de vie et de travail, les sections sportives et les clubs omnisports sont **des espaces de liberté, de solidarité, et d'accueil permanent** de nouveaux pratiquants de tous âges.
- 2] En luttant pour l'obtention de moyens conséquents pour l'accès aux installations sportives de qualité et de proximité et pour le fonctionnement de la vie associative.
- 3] En promouvant une image attractive de la FSGT et de ses activités à l'échelle locale comme à l'entreprise notamment par l'organisation des journées omnisports et des compétitions départementales, régionales et nationales sur l'ensemble du territoire essonnien.
- 4] En organisant une action solidaire et permanente en direction des personnes en situation de handicap pour des "pratiques sportives partagées" avec des valides au sein des clubs affiliés à la FSGT.
- 5] En dynamisant la création de sections multi-activités pour les enfants (âges maternel et primaire) comme pour les adultes seniors afin de favoriser et de maintenir des liens sociaux indispensables à l'épanouissement des citoyens de tous âges.
- 6] En accordant une attention particulière à l'organisation d'activités physiques et sportives pour les salariés et leurs ayants-droit à partir de leurs lieux de travail.
- 7] En œuvrant à la formation des responsables associatifs- en charge de l'animation des activités comme des responsabilités dirigeantes et administratives- engagés dans leurs activités bénévoles et militantes.
- 8] En privilégiant des partenariats conséquents avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les Foyers Ruraux et toutes les instances associatives partageant des valeurs identiques à celle de la FSGT.
- 9] En agissant quotidiennement pour le développement des activités de compétition à tous les âges de la vie tout en veillant à l'évolution et au contenu des pratiques sportives incitant aux progrès de chacun et au respect des partenaires (fair-play et sport sans violence).
- 10] En mettant à profit la période de célébration des 80 ans de la FSGT- fondée en décembre 1934- pour organiser des manifestations locales et départementales témoignant de la durée d'un engagement citoyen et bénévole depuis plusieurs décennies dans de très nombreuses associations affiliées auprès du Comité Essonne FSGT.

*...10 engagements adoptés à l'issue de l'Assemblée Générale Élective du Comité Essonne de la F.S.G.T. à MORSANG SUR ORGE le 19 mars 2013*

Comité ESSONNE de la Fédération Sportive & Gymnique du Travail  
95 rue Émile Zola - Bât. C - 91100 CORBEIL-ESSONNES  
Téléphone : 01 64 96 57 87 - Email : [contact@91.fsgt.org](mailto:contact@91.fsgt.org) - [www.91.fsgt.org](http://www.91.fsgt.org)